

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE**

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Du Jeudi 02 Juin 2016**

N° de la Séance : 5

Présidence : **M. ROUSSEAU**

Secrétariat : M. GUICHARD

Séance levée à : **21h00**

QUORUM : 15

Membres présents : 20

**Collège Jean RACINE**

**Le Principal**

**J.P. ROUSSEAU**

Téléphone  
02.41.39.13.92  
Fax  
02.41.39.17.92

[Ce.0491645x@ac-nantes.fr](mailto:Ce.0491645x@ac-nantes.fr)

Rue du Stade  
9170 St Georges sur Loire

<b>N° et Nature des Questions traitées</b>	<b>Nombre de Feuilles</b>	<b>Réservé à l'Administration</b>
I – Conseil d'Administration	1	
II - Affaires pédagogiques	2	
III – Affaires financières	2	
IV – Actualité du collège	1	
V – Questions diverses	1	

**Le Président :**

**Le Secrétaire,**

Transmis à M. le Directeur Académique  
Des Services Départementaux  
De l'Education Nationale

Transmis à M. Le Recteur  
de l'académie de Nantes  
Service de la vie scolaire

Le :

Le :

2015

**Le Principal**  
**J. P. ROUSSEAU**



**M. le Directeur Académique**  
**B. DECHAMBRE**

## Ordre du jour

### **I - Conseil d'Administration :**

1/ Approbation du Procès Verbal de la séance du 22 Mars 2016.

### **II - Affaires Pédagogiques:**

- 1/ Validation des manuels scolaires
- 2/ Validation des fournitures scolaires
- 3/ Organisation Réforme 2016 : AP/EPI
- 4/ Ventilation des IMP
- 5/ Projet d'établissement

### **III – Affaires Financières :**

- 1/ DBM 3 : crédits AP et ALO
- 2/ Séjour au Mont Saint Michel : - organisation pédagogique  
- acceptation des dons  
- montant de la participation des familles
- 3/ Répartition des crédits d'état (Manuels scolaires + reprographie)
- 4/ Tarif définitif du voyage en Allemagne 2016
- 5/ Tarif définitif du voyage à Jersey 2016

### **IV – Actualité du collège**

- 1/ sécurité (complément au PPMS)
- 2/ le point sur les travaux

### **V – Questions Diverses**

**NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : I CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Feuillet 1/1**

Début du conseil: 18h10

Le principal présente M. Dutour, directeur du CSI (Centre social intercommunal), invité à participer au CA du collège et sollicité pour son expertise dans le domaine social. L'aire géographique dans laquelle opère le CSI recouvre presque en totalité le bassin de recrutement du collège.

M. Dutour se félicite de cette invitation.

Rappel de l'ordre du jour.

**1- Approbation du PV du CA du 22 mars:**

***vote: unanimité Pour***

**NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : II AFFAIRES PÉDAGOGIQUES**  
**Feuille 1/2**

II-1- Validation des manuels:

Le Principal rappelle que tous les niveaux sont concernés, mais que les crédits alloués de 32347 euros ne permettent pas le renouvellement de tous les manuels pour toutes les matières à tous les niveaux. Seront équipés en priorité le français, histoire géographie EMC et mathématiques pour tous les niveaux, puis les sciences pour le niveau 6è, les LV2 pour le niveau 5è. Néanmoins l'enveloppe n'est pas totalement suffisante malgré ce choix. Les équipes d'enseignants travaillent à faire des choix pour faire rentrer les commandes dans l'enveloppe dédiée. Il rappelle également que la dotation de l'an prochain pourra servir à compléter les achats d'une matière pour un niveau donné si celui-ci ne peut être équipé en totalité.

**vote: 19 Pour / 1 abstention**

II-2- Validation de la liste de fournitures :

Le Principal rappelle que cette liste est constituée dans le respect de la liste ministérielle préconisée.

**vote: unanimité Pour**

II -3- Présentation de la Réforme des Collèges :

M. Le Principal fait une longue présentation des points les plus saillants concernant la Réforme des Collèges:

- les nouveaux horaires obligatoires de 26h (sauf enseignements complémentaires latin, bilangue, ateliers) et leur répartition. Le Principal présente le choix de répartition des 4h de sciences en 6è en 2h30 SVT-Physique et 1h30 technologie.

- l'Aide Personnalisée (AP) dispensée dans les cours et organisée en fonction de deux axes définis par le CP s'appuyant sur le projet d'établissement: 1- la production écrite et orale 2- la responsabilité et l'autonomie. Le Principal rappelle l'existence des 72h d'autonomie, souligne à ce titre l'effort important consenti par l'Etat en termes de moyens, rappelle les différentes modalités d'utilisation possibles (co-animation ou dédoublement) dans le cadre de l'AP ou des EPI. Il détaille les compétences transversales ciblées par l'AP.

Les parents s'interrogent sur les outils d'évaluation dans le cadre de l'AP mais aussi du dispositif lui-même.

Il est répondu que le travail est amorcé sur la constitution d'échelles descriptives et sera poursuivi tout au long de l'année dans le cadre des réunions trimestrielles du Conseil Pédagogique, qui veillera aussi à mesurer l'efficacité du dispositif. Une interrogation forte demeure sur la mise à disposition du livret numérique.

- le Principal présente le choix des 7 thématiques et la répartition des EPI

(Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) sur les différents niveaux (doc joint).

- un point plus particulier est fait sur la place du latin, ses horaires en diminution, son maintien dans l'établissement.

- Le Principal présente le nouveau DNB en soulignant son mode d'évaluation en points et non plus en notes, tant pour la validation du contrôle continu que de l'examen final.

NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES :      **II AFFAIRES PÉDAGOGIQUES**  
**Feuillet 2/2**

Les représentants des parents manifestent leur inquiétude face à un dispositif qui semble donner une part grandissante à ce qu'ils considèrent être de la subjectivité (évaluation en niveau de maîtrise insuffisante/fragile/satisfaisante/très bonne) dans l'évaluation, susceptible de niveler selon eux les différences des élèves selon les établissements.

En réponse, la question est posée de savoir si la notation chiffrée protège inmanquablement de la subjectivité.

II-4- ventilation des IMP :

***vote: unanimité Pour***

II-5- Validation du Projet d'Établissement 2014-2018 :

Le Principal rappelle que ce projet a été élaboré après travail avec les différents acteurs du collège, enseignants, parents, élèves.

Un parent interpelle la communauté éducative autour de l'apprentissage de l'autonomie sur l'utilisation possible du trieur par les élèves.

Cet outil étant donné les observations sur le terrain, ne semble pas du tout adapté pour la grande majorité des élèves et présente en outre l'impossibilité de revenir sur des éléments passés d'un cours. Toutefois il n'est pas exclu de répondre positivement à des demandes individuelles.

***vote: unanimité Pour.***

## NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : III AFFAIRES FINANCIÈRES

### **Feuille 1/2**

M. Maingot, élu départemental, prend la parole:

- concernant la réparation des chaises (voir PV CA précédent), un déplacement d'un technicien habilité aura lieu prochainement pour la prise en charge de la soudure des chaises usagées.
- l'installation d'un préfabriqué pérenne proposant deux classes de 75 m<sup>2</sup> et d'un montant de 9350 euros a été validé; les travaux ont débuté.
- une somme pour l'acquisition de 200 chaises de restauration va être versée (Mme Gillard signale que cette somme a été prélevée d'ores et déjà sur les fonds de réserve).
- l'achat d'une armoire réfrigérante et d'un trancheur a été également validé.
- restent à financer l'achat de casiers pour les élèves (de nouveaux casiers ont été installés dont le financement en attendant s'est fait par prélèvement sur fonds de réserve) ainsi qu'une auto-laveuse.

#### III-1- vote d'une DBM de niveau 3:

Le budget de l'établissement est en mesure d'être abondé grâce à la location d'un des appartements.

**vote: unanimité Pour**

19h45 départ de M. Maingot.

#### III-2- Séjour des 6<sup>è</sup> au Mont Saint Michel:

l'établissement se propose de reconduire le séjour d'intégration au Mont St Michel pour les élèves de 6<sup>è</sup>. Il y a unanimité des acteurs pour reconnaître l'intérêt de cette sortie. Les modalités sont maintenues (traversée de la baie le jour 1, visite du Scriptorial d'Avranches et pêche à pied le jour 2, hébergement à la villa Eole à Carolles. Les dates sont arrêtées (15 et 16 sept, 19 et 20 sept, 22 et 23 sept) ainsi que le coût (transport 4170 euros, hébergement 5570 euros).

- concernant le principe de la sortie:

**vote: unanimité Pour**

- concernant l'acceptation des dons:

**vote: unanimité Pour**

- concernant le coût famille de 68,50 euros:

**vote: unanimité Pour**

A la question des représentants des parents concernant les aides financières possibles, Madame la gestionnaire rappelle que le tarif proposé est unique. Une diminution du coût peut venir des comités d'entreprise. Elle rappelle aussi que les familles peuvent faire la demande d'un dossier d'aide sociale auprès de l'assistante sociale, que le coût global peut être enfin étaler sur l'année.

#### III-3- Répartition des crédits d'état (Manuels scolaires + reprographie) :

Proposition est faite d'affecter la totalité des crédits à l'achat de livre et non à la reprographie. Celle-ci sera financée sur d'autres crédits de l'établissement. Le vote porte sur l'attribution de ces crédits d'Etat.

Un enseignant s'exprime pour déplorer l'impossibilité d'accompagner une réforme de cette ampleur en ne fournissant pas la dotation suffisante à un équipement complet en manuels neufs alors que les programmes sont profondément modifiés, non seulement dans les contenus mais aussi dans les méthodes d'approche, rendant totalement obsolètes les manuels passés.

**vote: 18 Pour / 1 abstention**

**NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : III AFFAIRES FINANCIÈRES**  
**Feuille 2/2**

III-3 – Confirmation du budget du voyage en Allemagne :

***vote: unanimité Pour***

III-4- Voyage à Jersey:

Il ne peut pas être procédé au vote, le montant final ne pouvant être encore établi en raison du délai lié au changement de devise.

**NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : IV ACTUALITES**  
**Feuillet 1/1**

**IV-1- Travaux:**

Le Principal rappelle que les travaux de construction de deux salles de 75 m<sup>2</sup> sont engagés et que la livraison doit intervenir fin août. Il salue l'intervention décisive de M. Maingot dans l'avancée du dossier.

**IV-2- Vigilance attentats:**

Le Principal informe que le ministère a fait parvenir aux établissements un document sur les bons réflexes à avoir en cas d'attentat ainsi qu'une demande d'analyse des points de fragilité. Un point de vulnérabilité évident apparaît facilement: il n'existe dans l'établissement qu'un seul point d'accès pour les entrées et sorties, privant de possibilité d'évacuation. Le Principal s'interroge sur les modalités de transmission des informations auprès des élèves.

Les différents acteurs signalent leur perplexité face à cette information et à son potentiel anxiogène.

**IV-3- Mise au point sur les options et langues au collège:**

le Principal signale qu'une information sous forme écrite mais aussi sous forme de tableau sera délivrée aux familles via e-lyco concernant l'organisation des enseignements complémentaires au collège (bilangue, latin, ateliers), voir document joint.

- la proposition bilangue est maintenue, même si l'enfant ne pratiquait pas l'allemand en CM2 (1 seul élève de St Léger souhaitait conserver l'allemand en bilangue en 6<sup>e</sup>). Le choix de la proposition bilangue anglais/allemand en 6<sup>e</sup> exclut de fait le choix de l'espagnol LV2 en 5<sup>e</sup>.

- de même le choix de suivre le latin à partir de la 5<sup>e</sup> exclut la participation à l'atelier théâtre ou à l'atelier scientifique en 4<sup>e</sup>.

A la question des représentants des parents sur l'aspect contraignant de ces choix exclusifs les uns des autres, le Principal explique que ces règles claires s'inscrivent dans le cadre de la réforme afin de permettre à plus d'élèves de participer aux différents enseignements proposés.

Après épuisement de l'ordre du jour, le Conseil d'Administration prend fin à 21h00.

**NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : V QUESTIONS DIVERSES**  
**Feuille 1/1**

Pas de questions diverses.